

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU DOMAINE-DU-ROY
MUNICIPALITÉ DE LAC-BOUCHETTE**

SÉANCE RÉGULIÈRE DU 2 MARS 2020

À une séance régulière du conseil municipal légalement tenue le 2 mars 2020, au lieu et à l'heure ordinaires des sessions, sous la présidence de son honneur Mme la mairesse Ghislaine M.-Hudon.

Sont également présents, les conseillers :

Claude Martel
Josée Crane
Tony Potvin
Annie Lapointe
Caroline Roberge

M. le conseiller Réal Bérubé est absent.

Formant quorum.

Ordre du jour

OUVERTURE

Ouverture de la séance par madame la mairesse

1. ADMINISTRATION

- 1.1 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 1.2 Approbation du procès-verbal de la séance du 3 février 2020
- 1.3 Approbation de la liste de correspondance et documents reçus au 28 février 2020
- 1.4 Rapport général de la mairesse
- 1.5 Avril, mois de la jonquille

2. Finances

- 2.1A Approbation des comptes à payer du mois de février 2020
- 2.1B Certificat de disponibilité de crédit
- 2.2 Approbation du rapport budgétaire au 31 janvier 2020
- 2.3 Participation publicitaire – Fin de semaine des arts
- 2.4 Demande de la fondation de la Cité Étudiante de Roberval
- 2.5 Demande de la fondation des sourds du Québec
- 2.6 Politique de don
- 2.7 Demande de commandite annuelle téléphonique – Maison des jeunes de Lac-Bouchette
- 2.8 Demande d'aide financière – Centre de Femmes la Source
- 2.9 Achat d'un instrument portatif PH/ORP
- 2.10 Instructions ventes pour taxes 2018 et moins
- 2.11 Autorisation de paiement – Construction M.G. Inc.

3. Personnel

4. Matériel, équipement, fournitures

- 4.1 Achat d'ordinateurs pour le personnel

5. Propriétés et espaces loués

- 5.1 Reconstruction du Centre communautaire

6. Sécurité publique

7. Transport routier

- 7.1 Officialisation de désignation d'un chemin
- 7.2 Programme d'aide à la voirie locale – Volet projets particuliers d'amélioration Enveloppe pour projets d'envergure ou supra municipaux – Dossier no 00029104-1-91005 (02)-2019-12-13-22

8. Hygiène du milieu

9. Urbanisme et mise en valeur du territoire

10. Loisirs et culture

11. Varia

- 11.1 Le retour de nos idoles

12. Période de questions

13. Levée de l'assemblée

OUVERTURE

Mot d'ouverture de la séance par Mme la Mairesse qui préside l'assemblée par la suite.

1. ADMINISTRATION

1.1 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résol. 20-048

Madame la mairesse fait lecture de l'ordre du jour.

IL EST PROPOSÉ PAR M. le conseiller Tony Potvin appuyé par Mme la conseillère Josée Crane et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour avec varia ouvert soit accepté tel que présenté et rédigé.

ACCEPTÉE

1.2 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 3 FÉVRIER 2020

Résol. 20-049

ATTENDU QUE chacun des membres du conseil a reçu et pris connaissance du procès-verbal de la séance du 3 février 2020;

ATTENDU QUE Madame la mairesse résume les principaux points discutés au cours de la réunion;

ATTENDU QU'il respecte le contenu des discussions ainsi que les décisions des membres du conseil;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Mme la conseillère Caroline Roberge appuyée par Mme la conseillère Annie Lapointe et résolu à l'unanimité des conseillers que le procès-verbal de la séance du 3 février 2020 soit et est approuvé tel que présenté et rédigé.

ACCEPTÉE

1.3 APPROBATION DE LA LISTE DE CORRESPONDANCE ET DOCUMENTS REÇUS AU 28 FÉVRIER 2020

Résol. 20-050

ATTENDU QUE la liste de correspondance et documents reçus au 28 février 2020 a été donnée aux membres du conseil municipal avant la réunion et qu'ils en ont pris connaissance;

ATTENDU QUE les questions soulevées par les conseillers et les conseillères ont reçu explications de la part de Mme la mairesse;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR M. le conseiller Claude Martel appuyé par Mme la conseillère Josée Crane et résolu à l'unanimité des conseillers que la liste de correspondance et documents reçus au 28 février 2020 soit acceptée telle que présentée et rédigée.

ACCEPTÉE

1.4

RAPPORT GÉNÉRAL DE LA MAIRESSE

- Retour de nos idoles
- Centre communautaire
- Fête des bénévoles

1.5

Résol. 20-051

AVRIL, MOIS DE LA JONQUILLE

ATTENDU QUE chaque année, plus de 55 000 québécois et québécoises reçoivent un diagnostic de cancer, et que cette annonce représente un choc important qui se répercute dans toutes les sphères de leur vie;

ATTENDU QUE pour chaque personne touchée, une à trois personnes de son entourage prendront le rôle de proche aidant;

ATTENDU QU'environ quatre cancers sur dix peuvent être évités en adaptant un mode de vie sain et en mettant en place des politiques de santé qui protègent les québécois et québécoises;

ATTENDU QUE la survie pour tous les cancers combinés a augmenté de 8%, passant de 55% en 1992, à 63% en 2019, et que c'est grâce au financement de recherches novatrices que nous y sommes parvenus et que nous pouvons poursuivre notre objectif d'un monde sans cancer;

ATTENDU QUE la Société canadienne du cancer est le seul organisme de bienfaisance national qui vient en aide à tous les québécois et québécoises atteints de tous les types de cancer et leurs proches, à travers la recherche, la prévention, l'accès à un réseau d'aide, l'information basée sur les dernières données probantes et la défense de l'intérêt public ;

ATTENDU QUE la vie est plus grande que le cancer, qu'elle ne se résume pas à un diagnostic, à la chimiothérapie, aux cicatrices. Par l'entremise de ses programmes, la Société canadienne du cancer aide les québécois et québécoises à tisser des liens avec les autres et à leur assurer une qualité de vie et un bien-être;

ATTENDU QUE le mois d'avril est connu comme étant le *Mois de la jonquille*, qu'il est porteur d'espoir et que la Société canadienne du cancer encourage alors les québécois et québécoises à poser un geste significatif pour les personnes touchées par le cancer;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Mme la conseillère Josée Crane appuyée par Mme la conseillère Caroline Roberge et résolu à l'unanimité des conseillers de décréter que le mois d'avril soit le *Mois de la jonquille*;

QUE le conseil municipal encourage la population à accorder généreusement son appui à la cause de la Société canadienne du cancer.

ACCEPTÉE

2.

FINANCES

2.1A

Résol. 20-052

APPROBATION DES COMPTES À PAYER DU MOIS DE FÉVRIER 2020

ATTENDU QUE le conseil municipal a pris connaissance des comptes à payer du mois de février 2020;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Mme la conseillère Josée Crane appuyée par Mme la conseillère Annie Lapointe et résolu à l'unanimité des conseillers que les comptes à payer de février 2020 suivants soient approuvés :

Février 2020		
	Montant du chèque	Total par fournisseur
Folio 700 084		
Ville de Roberval	64 593,00 \$	64 593,00 \$
Maurice Savard	178,87 \$	178,87 \$
MRC du Domaine-du-Roy	22 194,02 \$	44 388,04 \$
Martin Cloutier	859,37 \$	1 718,74 \$
Atelier d'architecture de la Pointe-Sphérique	7 116,96 \$	7 116,96 \$
Mageco LMG	4 336,86 \$	4 336,86 \$
Filles d'Isabelle	25,00 \$	25,00 \$
Récif 02	50,00 \$	50,00 \$
Fabrique de Lac-Bouchette	500,00 \$	500,00 \$
Construction Bon-Air	4 521,67 \$	11 515,37 \$
Fondation du CSSS	50,00 \$	50,00 \$
Gilles Marcoux	900,00 \$	900,00 \$
Construction Bon-Air	6 993,70 \$	- \$
9108-8625 Québec Inc.	606,56 \$	606,56 \$
Affutage Munger	49,44 \$	49,44 \$
Réal Bérubé	38,40 \$	38,40 \$
Brandt	693,20 \$	693,20 \$
Cain Lamarre	229,38 \$	229,38 \$
Martin Cloutier	859,37 \$	- \$
Commission scolaire Pays-des-Bleuets	3 585,85 \$	3 585,85 \$
Coop	764,78 \$	764,78 \$
Corporate express	136,86 \$	136,86 \$
Cuizen	66,30 \$	66,30 \$
Distribution sports loisir	155,16 \$	155,16 \$
Entandem	228,32 \$	228,32 \$
Eurofins environex	364,19 \$	364,19 \$
Fonds de l'information	20,00 \$	20,00 \$
Chantale Girard	79,36 \$	79,36 \$
Global Ti/Bell	208,97 \$	208,97 \$
Groupe DLA	965,79 \$	965,79 \$
Groupe Perron	1 475,99 \$	1 475,99 \$
Laboratoires Chez-Nous	522,34 \$	522,34 \$
MégaBuro	630,40 \$	630,40 \$
MRC du Domaine-du-Roy	22 194,02 \$	- \$
Jeannot Munger	287,44 \$	287,44 \$
Nutrinor Énergies	2 232,77 \$	2 232,77 \$
Office d'habitation des 5 fleurons	6 727,00 \$	6 727,00 \$
PG Solutions	803,22 \$	803,22 \$
Pompes Saguenay	724,92 \$	724,92 \$
Receveur général	345,44 \$	4 807,73 \$
Raymond Simard & Fils	4 805,48 \$	4 805,48 \$
Société canadienne des postes	179,35 \$	179,35 \$
SAAQ	4 603,98 \$	4 603,98 \$
SCFP	401,94 \$	401,94 \$
Télénet	51,74 \$	51,74 \$
Transport C.J.Z.	25 547,45 \$	25 547,45 \$
Jean-Pierre Tremblay	1 386,43 \$	1 386,43 \$
Hydro-Québec - CCCS	3 715,13 \$	14 382,80 \$
Cogéco câble	38,52 \$	60,87 \$
Hydro-Québec - centre comm.	1 821,69 \$	- \$
Receveur général du Canada	4 462,29 \$	- \$
Hydro-Québec - éclairage public	67,41 \$	- \$
Ministère du Revenu	11 275,64 \$	11 275,64 \$

SSQ	2 852,92 \$	2 852,92 \$
Bell - voirie	82,14 \$	176,77 \$
Hydro-Québec - aqueduc	4 213,79 \$	- \$
Hydro-Québec - aqueduc	2 975,01 \$	- \$
Hydro-Québec - kiosque	806,82 \$	- \$
Bell - Municipalité	94,63 \$	- \$
Hydro-Québec - édifice municipal	511,58 \$	- \$
Hydro-Québec - pompage	271,37 \$	- \$
Bell mobilité	216,00 \$	216,00 \$
Cogéco câble	22,35 \$	- \$
Desjardins sécurité financière	4 324,52 \$	4 324,52 \$
Total:	232 043,10 \$	232 043,10 \$
Ville de Roberval - approuvé en janvier	(64 593,00) \$	(64 593,00) \$
Chèque de janvier annulé #8718	(97,73) \$	(97,73) \$
Total:	167 352,37 \$	167 352,37 \$
Salaires		
6 février 2020	5 302,22 \$	5 302,22 \$
13 février 2020	5 483,75 \$	5 483,75 \$
20 février 2020	5 170,45 \$	5 170,45 \$
27 février 2020	9 284,55 \$	9 284,55 \$
Total des salaires	25 240,97 \$	25 240,97 \$
TOTAL:	192 593,34 \$	192 593,34 \$

ACCEPTÉE

2.1B

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je, soussigné, Jean-Pierre Tremblay, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie par le présent certificat que la Municipalité de Lac-Bouchette dispose des fonds nécessaires pour payer ces comptes.

Jean-Pierre Tremblay,
directeur général et secrétaire-trésorier

2.2

Résol. 20-053

APPROBATION DU RAPPORT BUDGÉTAIRE AU 31 JANVIER 2020

ATTENDU QUE chacun des membres du conseil a reçu et pris connaissance du rapport budgétaire au 31 janvier 2020;

ATTENDU QUE le rapport budgétaire a été analysé par les membres du conseil en regard du pourcentage des dépenses encourues à la date du rapport;

ATTENDU QU'il reflète la situation financière au 31 janvier 2020;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Mme la conseillère Josée Crane appuyée par Mme la conseillère Caroline Roberge et résolu à l'unanimité des conseillers que le rapport budgétaire au 31 janvier 2020 soit accepté.

ACCEPTÉE

2.3
Résol. 20-054

PARTICIPATION PUBLICITAIRE – FIN DE SEMAINE DES ARTS

ATTENDU QUE plusieurs organismes municipaux participent à la fin de semaine des arts;

ATTENDU QUE le conseil désire participer à la fin de semaine des arts afin d'aider nos organismes locaux;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Mme la conseillère Annie Lapointe appuyée par M. le conseiller Claude Martel et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le directeur général à défrayer la participation publicitaire de la municipalité au coût de 550\$ plus taxes pour la fin de semaine des arts, édition 2020.

ACCEPTÉE

2.4
Résol. 20-055

DEMANDE DE LA FONDATION DE LA CITÉ ÉTUDIANTE DE ROBERVAL

IL EST PROPOSÉ PAR Mme la conseillère Josée Crane appuyée par M. le conseiller Tony Potvin et résolu à l'unanimité des conseillers de verser une contribution pour un montant de 100\$ à la Fondation de la Cité étudiante Roberval.

ACCEPTÉE

2.5
Résol. 20-056

DEMANDE DE LA FONDATION DES SOURDS DU QUÉBEC

IL EST PROPOSÉ PAR Mme la conseillère Annie Lapointe appuyée par M. le conseiller Claude Martel et résolu à l'unanimité des conseillers de verser une contribution pour un montant de 25\$ à la Fondation des sourds du Québec Inc.

ACCEPTÉE

2.6
Résol. 20-057

POLITIQUE DE DON

Il est proposé par Mme la conseillère Josée Crane appuyée par Mme la conseillère Annie Lapointe et résolu à l'unanimité des conseillers que lorsqu'un élu, un employé ou un parent de ceux-ci décède, la Municipalité fera un don de 50\$ à un organisme choisi par la famille.

ACCEPTÉE

2.7
Résol. 20-058

DEMANDE DE COMMANDITE ANNUAIRE TÉLÉPHONIQUE – MAISON DES JEUNES DE LAC-BOUCHETTE

IL EST PROPOSÉ PAR M. le conseiller Claude Martel appuyé par Mme la conseillère Josée Crane et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le versement d'une commandite au montant de 350\$ à la Maison des jeunes de Lac-Bouchette pour leur annuaire téléphonique.

ACCEPTÉE

2.8

Résol. 20-059

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – CENTRE DE FEMMES LA SOURCE

IL EST PROPOSÉ PAR Mme la conseillère Caroline Roberge appuyée par Mme la conseillère Josée Crane et résolu à l'unanimité des conseillers de participer à l'évènement (Tapis rouge), et de faire l'achat d'un billet pour un montant de 30\$ au Centre de femmes La Source.

ACCEPTÉE

2.9

Résol. 20-060

ACHAT D'UN INSTRUMENT PORTATIF PH/ORP

ATTENDU QUE l'opérateur de l'usine de filtration demande au conseil d'acheter un instrument portatif PH/ORP suite aux recommandations du Ministère;

ATTENDU QUE la Municipalité a demandé deux (2) soumissions soit:

- ➔ Hanna instruments 733,00\$ plus taxes;
- ➔ Sécal instruments Inc 899,99\$ plus taxes;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR M. le conseiller Tony Potvin appuyé par M. le conseiller Claude Martel et résolu à l'unanimité des conseillers de faire l'acquisition d'un instrument portatif PH/ORP de Hanna Instruments pour un montant de 733\$ plus taxes.

ACCEPTÉE

2.10

Résol. 20-061

INSTRUCTIONS VENTES POUR TAXES 2018 ET MOINS

ATTENDU QU'en vertu du Code municipal, la MRC du Domaine-du-Roy procèdera à la vente des immeubles pour le non-paiement de taxes;

ATTENDU QUE certains dossiers présentent des arrérages de taxes antérieures à 2019 et qu'aucune entente n'a été conclue avec les propriétaires pour le règlement des sommes dues;

ATTENDU QUE, pour ce faire, la Municipalité doit transmettre ses dossiers à la MRC afin d'enclencher la procédure pour pouvoir procéder à la vente en juin;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Mme la conseillère Josée Crane appuyée par Mme la conseillère Caroline Roberge et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser M. le directeur général à transmettre à la MRC du Domaine-du-Roy la liste des propriétaires endettés envers la municipalité pour des taxes et intérêts antérieurs à 2019, à moins bien sûr qu'il y ait entente;

QUE le directeur général soit mandaté à assister à la vente publique en juin, à enchérir et acquérir ces immeubles situés sur le territoire de la municipalité de Lac-Bouchette pour un montant couvrant les taxes, les intérêts et les frais, conformément aux dispositions de l'article 1038 du Code Municipal.

ACCEPTÉE

2.11
Résol. 20-062

AUTORISATION DE PAIEMENT – CONSTRUCTION M.G. INC.

IL EST PROPOSÉ PAR Mme la conseillère Annie Lapointe appuyée par M. le conseiller Tony Potvin et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le paiement des travaux de construction du garage, et ce, pour un montant incluant les taxes de 29 448,65\$ à Construction MG Inc.;

QUE le directeur général et secrétaire trésorier M. Jean-Pierre Tremblay soit autorisé à en effectuer le paiement.

ACCEPTÉE

3. PERSONNEL

Aucun item

4. MATÉRIEL, ÉQUIPEMENT, FOURNITURES

4.1 ACHAT D'ORDINATEURS POUR LE PERSONNEL

Résol. 20-063

ATTENDU QUE trois (3) ordinateurs sont à remplacer dans les bureaux administratifs;

ATTENDU QUE la Municipalité a demandé deux soumissions soit :

- ➔ Informatique dépôt.....4 173,48\$ taxes incluses;
- ➔ Vision informatik.....4 777,21\$ plus taxes;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Mme la conseillère Josée Crane appuyée par M. le conseiller Claude Martel et résolu à l'unanimité des conseillers de faire l'acquisition de trois (3) ordinateurs selon la soumission de Informatique Dépôt pour un montant de 4 173,48\$ taxes incluses.

ACCEPTÉE

5. PROPRIÉTÉS ET ESPACES LOUÉS

5.1 RECONSTRUCTION DU CENTRE COMMUNAUTAIRE

Résol. 20-064

ATTENDU QUE la Municipalité de Lac-Bouchette a demandé des soumissions sur système d'appel d'offres de SEAO pour la reconstruction du centre communautaire;

ATTENDU QUE la Municipalité de Lac-Bouchette a reçu (10) dix soumissions soit:

Construction B.J.L.....	169 125,70\$,
Les entreprises DGF 2014 Inc.	179 000,00\$,
Construction MG Inc	178 211,25\$,
Construction Méthodex	167 246,00\$,
Construction JMDM.....	181 012,88\$,
ASMI construction Inc. CTF	153 834,25\$,
Construction Serge Dumas	137 970,00\$,
Construction Bon Air Inc.	188 890,45\$;
Construction A. Ouellet	181 890,45\$,
Construction Tanguay et Bonneau.....	143 661,00\$,

ATTENDU QUE la conformité des soumissions a été vérifiée;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Mme la conseillère Josée Crane appuyée par Mme la conseillère Caroline Roberge et résolu à l'unanimité des conseillers de mandater Construction Serge Dumas pour réaliser la reconstruction du centre communautaire au coût de 137 970\$ taxes incluses;

ACCEPTÉE

6. SÉCURITÉ PUBLIQUE

Aucun item

7. TRANSPORT ROUTIER

7.1 OFFICIALISATION DE DÉSIGNATION D'UN CHEMIN

Résol. 20-065

ATTENDU QUE la Municipalité de Lac-Bouchette souhaite attribuer un nom à un chemin existant;

ATTENDU le caractère sécuritaire que revêt cette désignation;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR M. le conseiller Tony Potvin appuyé par M. le conseiller Claude Martel et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Lac-Bouchette appelle chemin du Lac-Des-Deux-Îles le prolongement du chemin du Lac-Des-Deux-Îles à même le chemin forestier identifié sur la carte jointe situé sur les terres publiques (aucun cadastre).

ACCEPTÉE

7.2 PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE – VOLET PROJETS PARTICULIERS D'AMÉLIORATION ENVELOPPE POUR PROJETS D'ENVERGURE OU SUPRA MUNICIPAUX – DOSSIER NO 00029104-1-91005 (02)-2019-12-13-22

Résol. 20-066

ATTENDU QUE la Municipalité de Lac-Bouchette a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAV);

ATTENDU QUE le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli;

ATTENDU QUE les travaux réalisés ou les frais inhérents sont admissibles au PAV;

ATTENDU QUE le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et admissible au PAV;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR M. le conseiller Tony Potvin appuyé par Mme la conseillère Josée Crane et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Lac-Bouchette approuve les dépenses d'un montant de 34 903,97\$ relatives aux travaux d'amélioration réalisés et les frais inhérents admissibles mentionnés sur le formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec.

ACCEPTÉE

8. HYGIÈNE DU MILIEU

Aucun item

9. URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

Aucun item

10. LOISIRS ET CULTURE

Aucun item

11. VARIA

11.1 LE RETOUR DE NOS IDOLES

Résol. 20-067

ATTENDU QUE le conseil veut souligner l'implication d'un groupe de citoyens pour l'animation d'une soirée lors du Carnaval et cela bénévolement;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Mme la conseillère Josée Crane appuyée par Mme la conseillère Caroline Roberge et résolu à l'unanimité des conseillers de verser une contribution de 500\$ afin de les récompenser et les aider pour la future édition.

ACCEPTÉE

12. PÉRIODE DE QUESTIONS

Des citoyens posent des questions et le conseil leur répond.

13.

Résol. 20-068

AJOURNEMENT DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ PAR Mme la conseillère Josée Crane et résolu à l'unanimité des conseillers d'ajourner l'assemblée au mardi 17 mars 2020 à 19 h.;

Il est 19 h 41.

ACCEPTÉE

MAIRESSE

DIRECTEUR GÉNÉRAL
ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

Je, Mme la mairesse Ghislaine M.-Hudon, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code Municipal.